

Équidés

>> Parasitologie

>> L'AUTEUR

Valérie DUPHOT

Rédactrice permanente de la DV

Lutte contre les helminthes : ne pas miser sur les stratégies d'évasion

Si l'utilisation d'anthelminthiques reste la pierre angulaire de la lutte contre les helminthes chez les équidés, la mise en œuvre d'une stratégie de dilution du parasitisme peut aussi être envisagée. Le Pr Philippe Dorchies (école vétérinaire de Toulouse) en précise les modalités et explique pourquoi les stratégies d'évasion n'apportent rien à la lutte contre les strongyloses.

La stratégie de lutte contre les helminthes du cheval passe par la prévention, c'est-à-dire l'administration raisonnée d'anthelminthiques dans un contexte de durabilité, associée éventuellement au ramassage régulier des crottins (lire DV n° 1044 page 20). Des stratégies d'évasion et de dilution peuvent aussi permettre de limiter l'infestation des chevaux par ces parasites. Justifiées en théorie, leur mise en pratique n'est pas toujours possible.

«La sortie tardive sur regain est conseillée en Europe du Nord, où les hivers sont plus longs.»

« L'objectif des stratégies d'évasion est de baser la prévention sur une fuite en avant, en abandonnant les parcelles pâturées dès qu'elles deviennent potentiellement infestantes », a rappelé le Pr Philippe Dorchies (parasitologie, école vétérinaire de Toulouse) lors des Journées nationales des GTV*, le 15 mai, à Nantes. Il s'agit donc de n'utiliser un pré que pendant le laps de temps où les larves écloses des œufs d'helminthes n'ont pas encore eu le temps de devenir infestantes au stade L3.

Un système qui favorise les résistances

« Cela nécessite de disposer de plusieurs parcelles permettant d'effectuer une rotation longue », souligne le Pr Dorchies. Il existe trois méthodes, extrapolées de résultats de travaux menés sur des bovins.

- Le système *dose and move* : à proscrire

Développé dans les années 60 pour lutter contre les nématodes du veau, ce système est basé sur l'importante diminution du nombre de larves transhivernantes puis sur la recontamination des pâturages par les larves recyclées au printemps, donnant une population de L3 très élevée en milieu d'été.

« Le traitement administré à ce moment et immédiatement suivi du passage sur une parcelle neuve ou assainie permettait un

contrôle efficace des strongyloses des ruminants », indique le Pr Dorchies. « Ce système est à proscrire car c'est le meilleur moyen de sélectionner rapidement une résistance : les animaux arrivant sur les parcelles neuves ou assainies indemnes de parasites ne les contaminent qu'avec les souches ayant résisté au traitement anthelminthique ».

- La sortie tardive sur regain

Le froid de l'hiver détruit un important pourcentage de larves infestantes. On observe une décroissance régulière jusqu'au début du printemps, où les larves survivantes sont « diluées » dans l'herbe qui pousse à cette période.

«A moins de dénombrer les larves sur l'herbe une fois par semaine, personne ne peut prédire si une parcelle est contaminante ou pas.»

La récolte du fourrage, associée aux premières chaleurs, a raison des larves survivantes.

La stabulation permanente est impossible

« Cette pratique est conseillée en Europe du Nord, où les hivers sont plus longs, mais paraît difficile à faire admettre aux éleveurs : en fin d'hiver, lors des poulinaages, les chevaux ont besoin de sortir et la stabulation hivernale permanente, supportée par les bovins, est impossible pour les chevaux », explique le Pr Dorchies.

- La rotation raisonnée : peu fiable

Le principe est simple mais la réalisation difficile : il s'agit d'abandonner une parcelle dès qu'elle devient dangereuse, c'est-à-dire quand les larves deviennent L3. Le temps d'évolution de l'œuf à L3, variant selon la saison, est imprévisible et la durée de survie des œufs et des larves diffère selon les saisons. De plus, chaque parcelle constitue un environnement particulier.

« A moins de dénombrer les larves sur l'herbe une fois par semaine, personne ne peut valablement prédire si une parcelle est contaminante ou pas », ajoute le Pr Dorchies. « La pratique de la rotation raisonnée n'est pas applicable à l'élevage équin. Elle est peu fiable et qui peut déplacer ses chevaux d'une parcelle à une autre après une semaine pour y revenir très longtemps après ? ». ■

*GTV : Groupements techniques vétérinaires.

Assainir les parcelles par une stratégie de dilution

L'objectif des stratégies de dilution est d'égarer les larves infestantes des helminthes des équidés chez des hôtes pas ou peu réceptifs, ce qui permet d'assainir naturellement et progressivement les parcelles.

« C'est tout à fait possible lorsque, sur le même pâturage, des herbivores d'espèces différentes consomment de l'herbe. Les larves infestantes sont détruites si elles sont absorbées par un animal qui n'est pas un hôte normal de ce parasite », a indiqué le Pr Philippe Dorchies (parasitologie, école vétérinaire de Toulouse) lors des Journées nationales des GTV*, le 15 mai, à Nantes.

Les helminthes des équidés ne sont pas hébergés par les ruminants, sauf deux exceptions : *Trichostrongylus axei* et *Fasciola hepatica*. « Selon une enquête effectuée en Normandie par notre consœur Claire Collobert en 2000, 12,4 % des chevaux de cette région sont infestés par *T. axei*. L'âne en est quasiment toujours porteur », rappelle le Pr Dorchies.

Deux facteurs limitants facilement gérables

L'infestation du cheval par la grande douve n'est pas exceptionnelle.

Ces deux helminthes constituent un facteur limitant du pâturage mixte « mais d'une importance assez secondaire pour le premier et facilement gérable pour le deuxième », précise le Pr Dorchies.

Le pâturage commun aux chevaux et aux ruminants est le moyen le plus simple permettant une bonne prévention du parasitisme équin. Les densités relatives des animaux sur les pâturages se calculent selon les surfaces et leur production d'herbe.

« Les larves infestantes sont détruites si elles sont absorbées par un animal qui n'est pas un hôte normal de ce parasite. »

Le Pr Dorchies ajoute que de bons résultats sont obtenus en associant des chevaux lourds à des bovins ou des ovins. Dans les petites régions d'élevage de trotteurs, la présence de quelques juments poulinières parmi des bovins permet une bonne prévention du parasitisme des premières.

Une alternance décalée dans le temps

Le principe du pâturage alterné est le même que celui du pâturage commun sauf que l'utilisation du pâturage n'est pas contemporaine mais décalée dans le temps pour éviter tout problème social entre les animaux. « Cette pratique permet une bonne exploitation de l'herbe. Le rythme d'alternance et la durée des passages sont fonction de la productivité en herbe des parcelles », souligne le Pr Dorchies.

Une troisième possibilité est l'application d'un plan trisannuel lors duquel ruminants et chevaux sont séparés, utilisant une parcelle une année, pâturant la parcelle utilisée par l'autre espèce l'année suivante, puis le pâturage est remis en culture la troisième année. « Cette méthode est tout à fait applicable dans les régions d'élevage mixte, elle est efficace et permet une bonne prévention du parasitisme », conclut le Pr Dorchies. **V.D.**

*GTV : Groupements techniques vétérinaires

Le pâturage commun aux chevaux et aux ruminants est le moyen le plus simple permettant une bonne prévention du parasitisme équin.



Rainer Goch - Fotolia.com